

#LaVieDuConseil⁴⁸

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015



Les corbeaux croassent, la municipalité travaille !

Pour une ville attractive



Pour une ville dynamique



Pour une ville accueillante



Nous avons traversé, tout au long de ce premier trimestre, une période difficile. Difficile pour mes collègues élus, pour mes collaborateurs, pour les membres de ma famille et pour moi-même, mais difficile aussi pour notre ville. En effet, la lettre anonyme qui a circulé sous les manteaux d'opposants politiques peu scrupuleux et les actes inqualifiables qui se sont multipliés en parallèle, (trahison du directeur de cabinet, de l'attachée parlementaire, démission orchestrée d'une adjointe), ont jeté le trouble.

Maintenant que toutes les explications ont été données et que la justice fait son travail, nous attendons avec confiance l'issue de cette enquête. Elle permettra de démasquer les auteurs de ces agissements ignominieux et abjects. Prêts à tout pour régler des comptes politiques, leur ambition était sans bornes. **Malgré ces atermoiements politiques et médiatiques, vos élus et les services de la ville, eux, continuent d'agir.**

En dépit de cette agitation, le cap est tenu parce que pour nous, seul compte l'intérêt général. La réunion du Conseil municipal a permis de le démontrer, vous pouvez le constater dans cette Vie du Conseil. **La gestion des finances de la ville est elle aussi sans équivoque, malgré les titres racoleurs de la presse. Le compte administratif 2014 est un démenti formel à ces allégations. Il fait apparaître d'excellents résultats : désendettement, niveaux d'investissements inégalés, non augmentation des tarifs des services municipaux et maintien, pour la 7^e année consécutive, du gel des taux d'imposition, alors que la fiscalité locale flambe dans de nombreuses villes.**

Alors, oui, nous sommes fiers et heureux de notre action publique. Nous sommes fiers et heureux de ne pas augmenter les impôts et de désendetter notre ville, tout en continuant à l'équiper et à renforcer

son attractivité. Nous sommes fiers et heureux de travailler aux côtés d'hommes et de femmes sérieux, talentueux et motivés, comme le sont la grande majorité des agents municipaux. Nous sommes fiers et heureux de la qualité des relations et des échanges qui vous animent lors de nos rencontres ou des lors des réunions de lieux de vie.

Les oiseaux de mauvais augure sont déçus de ce constat, **les corbeaux de toutes plumes doivent savoir qu'ils n'abattront jamais notre volonté de servir notre ville. Leur ruse, pourtant minutieuse, n'atteindra pas son but.** Ils ont échoué dans leur entreprise pitoyable. Et comme le dit Jean de La Fontaine, elle se retourne maintenant sur leurs auteurs.

Fidèles à l'esprit qui nous anime, nous continuerons de porter nos valeurs, valeurs humaines, d'honnêteté, de respect de l'autre et de loyauté. Autant de termes qui, pour d'aucuns, n'ont de signification que pour servir leurs petits intérêts. **Nous, nous ne sommes pas « fidèles à nous-mêmes », nous sommes dévoués à la cause pour laquelle vous nous faites confiance : servir Château-Thierry et ses habitants.**

Comme le roseau de la fable, nous « ne rompons pas ». Les chênes, sûrs de leur fait et suffisants, mais finalement lâches et méprisables, se sont agités en vain. A eux de trouver la morale d'une fable qu'ils ont voulu écrire, mais sans talent...

Plus que jamais, nous vous assurons de notre engagement indéfectible pour notre ville et nous remercions les nombreux citoyens qui avec nous, veulent faire avancer Château-Thierry et le Sud de l'Aisne.

Jacques Krabal
Député-maire de Château-Thierry

#LVDC48

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Merci au Service communication,
ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr



Feuille d'émargement

Présents : Étaient présents : M. KRABAL
M. BEAUVOIS - Mme DOUAY - M. REZZOUKI
M. DUCLOUX - Mme LEFEVRE - M. BOZZANI
Mme MAUJEAN - M. EUGENE
M. BOKASSIA - M. GENDARME - M. MARLIOT
M. JACQUESSON - Mme GOSSET

M. TURPIN - Mme ROBIN - Mme BONNEAU
M. BOUTELEUX - M. BERMUDEZ
M. FRERE - Mme THOLON
Mme VANDENBERGHE - M. BAHIN
Mme FECCI-PINATEL - M. FAUQUET
Mme ARISTEE - M. COPIN

Absents excusés : Mme MARTELLE
(P. à M. REZZOUKI) - Mme PONDROM
(P. à M. BAHIN) - Mme OKTEN
(P. à Mme THOLON) - Mme LAMBERT
(P. à M. BEAUVOIS) Mme CORDOVILLA
M. MOLARD (P. à Mme FECCI PINATEL)

Approbation des comptes-rendus des débats des Conseils municipaux des
24 novembre 2014, 12 décembre 2014 et 9 février 2015

30 POUR, 2 ABSTENTIONS

URBANISME

Cession d'une partie de la parcelle cadastrée ZM n°166 (zone de la Moiserie)

La société Towercast souhaite l'acquisition de cette parcelle pour y construire un pylône de radiodiffusion.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Immeuble 30, rue Carnot (Banque de France) - Lancement de la procédure manifeste d'abandon

L'engagement de cette procédure entraîne la nécessité pour le propriétaire d'engager des travaux de nettoyage et de sécurisation de l'immeuble et ce dans un délai de 6 mois à compter de la réception du courrier. En cas d'inertie de la part du propriétaire, la parcelle sera expropriée au profit de la mairie.

VOTE À L'UNANIMITÉ

FINANCES

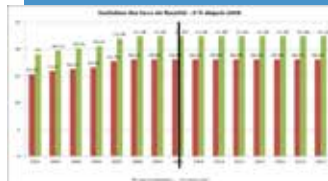
Compte administratif général 2014: un excédent de 1,7 million d'euros

Malgré un contexte économique difficile et une forte baisse des dotations, la municipalité continue à :

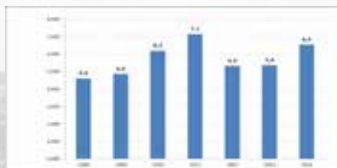
- Soutenir le pouvoir d'achat des ménages : 0% augmentation des impôts, 0% augmentation des tarifs municipaux
- Maintenir un niveau d'investissement inégalé
- Poursuivre le désendettement de la ville, avec un niveau d'épargne conséquent

Le compte administratif représente les résultats de l'année écoulée.

Promesse tenue : pas d'augmentation des taux d'impôts depuis 2008



Dépenses d'équipement de 6,5 M€ : + 20 % par rapport à 2013



Convention de projet urbain partenarial avec la société MPR

Dans le cadre du projet de construction de deux immeubles entre l'avenue de la République et le quai Dupuy-Delizy, une extension de voirie sur le quai est indispensable. Une convention de projet urbain partenarial sera prochainement signée, le constructeur s'engageant à financer pour partie les équipements publics nécessaires par cette opération d'aménagement bénéfique à la ville.

31 POUR, 1 ABSTENTION

Echange de terrains avec la COVAMA - Déclassement d'une partie du chemin rural des Platrières et d'une partie de la sente des charités - Lancement de l'enquête publique

Un déclassement d'une partie du chemin rural des Platrières et d'une partie de la sente des charités pourrait être

envisagé, non seulement pour assurer la sécurité des piétons empruntant la sente (passage fréquent de poids-lourds) mais aussi pour permettre l'aménagement d'un nouveau parking de la COVAMA. Il sera procédé à un échange de terrains entre les deux parties si les résultats de l'enquête publique préalable sont positifs.

31 POUR, 1 ABSTENTION

Transfert d'office dans le domaine public communal

rue des Billards, rue des 2 Rives et rue de l'Isle - Lancement d'une enquête publique Ces rues sont actuellement considérées comme des voies privées. Or il apparaît qu'elles sont déjà ouvertes à la circulation publique. La procédure d'une enquête publique préalable est ouverte auprès des propriétaires riverains.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Enquête publique relative à la demande présentée par la société FM France - Avis du conseil municipal

La société FM France, située sur la zone de l'Omois, souhaite agrandir son entrepôt de stockage de matières combustibles et de substances dangereuses pour l'environnement. Cette extension générera des créations d'emplois. Dans le cadre de la procédure d'enquête publique, la ville est sollicitée pour avis. Le Conseil donne un avis favorable.

VOTE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX

Acquisition de la sirène du réseau national d'alerte

Détentrice d'une sirène appartenant à l'ancien réseau national d'alerte, la Ville décide d'en acquérir une nouvelle mais qui, dans une volonté d'économie, ne sera pas reliée au nouveau dispositif.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Obligation d'entretien des trottoirs par les riverains des voies publiques

Au regard de la réglementation sur les obligations des riverains des voies publiques et en vertu de la sécurité et de la salubrité publiques, il est rappelé que le nettoyage du trottoir situé devant son habitation doit être réalisé par les riverains. Quotidiennement, les agents municipaux doivent nettoyer, ramasser débris, papiers, déjections canines et autres déchets. Un travail très pénible, peu valorisant et qui coûte cher à la collectivité, alors que les mêmes agents pourraient accomplir des travaux d'embellissement, remise en peinture, etc. Une pénibilité du travail qui ne semble pas poser de problème au conseiller municipal Front de Gauche qui s'est opposé à cette délibération... Coût salarial annuel du service propreté : 321 247€.

31 POUR, 1 VOTE CONTRE

MAFA - Demande de subvention à l'Etat

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la MAFA, il est prévu la création d'un espace d'évocation « Quentin Roosevelt » et d'un espace dédié à l'amitié franco-américaine. Une demande de subvention auprès des services de l'Etat est sollicitée.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) - Demandes de subvention

Au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la mairie sollicite des subventions, à hauteur de 20 à 55% du montant HT d'un certain nombre de travaux : agrandissement du gymnase Brise Bèche, réhabilitation du Palais des rencontres, travaux d'éclairage public, vidéo-protection, matériel informatique dans les écoles, aménagement d'un parking à l'école des Vaucrises Mauguins, etc.

30 POUR, 2 ABSTENTIONS

PERSONNEL

Mise à jour du tableau des emplois permanents

Le tableau permanent des emplois territoriaux est modifié, les crédits nécessaires étant budgétisés.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Convention de services partagés avec le CCAS

Une convention de services partagés va être signée : les services de la Ville peuvent intervenir au profit du CCAS.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Chargé de mission politique de la ville

Afin d'accompagner la construction du contrat de ville, d'assurer le suivi des appels à projets et de construire les projets ANRU (rénovation urbaine), il est demandé au conseil municipal de créer un poste de chargé de mission politique de la ville. ce poste sera en partie financé par des subventions.

VOTE À L'UNANIMITÉ

SPORTS

Rénovation du parquet sportif du gymnase Brossolette - Demande de subvention au conseil général

Pour des raisons de sécurité et de confort de pratique, le parquet du gymnase Pierre Brossolette doit être rénové. Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du conseil général.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Aménagement du terrain synthétique - Demande de subvention au conseil Régional

Pour le projet d'aménagement d'un terrain de football synthétique, des aides au financement ont été sollicitées auprès du Centre National de Développement du Sport, du Contrat Départemental de Développement Local, de la Fédération Française de Football, ainsi qu'auprès du Conseil Régional.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Rénovation du sol sportif du gymnase Adriaenssens - Demande de subvention au conseil général

Une aide départementale a été sollicitée pour la réhabilitation et l'extension des halles de sports à usage prioritaire des collégiens, ainsi que pour la rénovation du sol sportif du Gymnase Adriaenssens. En outre, un forfait pour la participation aux frais de fonctionnement du gymnase sera demandé au collège utilisateur.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Convention de partenariat avec l'OMS

Une convention précisant les conditions de partenariat entre la Ville et l'OMS est signée.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Répartition de l'aide aux clubs sportifs employant un salarié

Afin d'aider les clubs employant un salarié, la Ville alloue une aide financière à plusieurs clubs sportifs.

VOTE À L'UNANIMITÉ

EDUCATION JEUNESSE Modification du règlement d'espace famille

Quelques modifications du règlement d'Espace Famille ont été apportées :

- L'inscription (restauration, accueil périscolaire matin et soir, nouvelles activités périscolaires, ALSH les mercredis et petites et grandes vacances) doit être renouvelée à chaque rentrée scolaire.
- Pour la cantine, une inscription annuelle ferme est obligatoire

En cas d'évènement exceptionnel (hospitalisation père/mère/enfant, ou maladie de l'enfant), une annulation peut être possible à l'adresse mail suivante : espace-famille@ville-chateau-thierry.fr

VOTE À L'UNANIMITÉ

Participation financière de la commune au fonctionnement des écoles privées sous contrat - Année scolaire 2014/2015

La collectivité est tenue de verser une participation au fonctionnement de l'établissement privé sous contrat, Sainte Marie Madeleine.

29 POUR, 2 ABST, 1 NON PARTICIPATION

CULTURE

Dépôt d'une partie des archives communales aux archives départementales

Les archives communales antérieures à 1900, à l'exception des registres d'Etat-Civil, de recensement et des registres de délibérations, seront confiées aux archives départementales.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Convention de partenariat avec le Festival Jean de La Fontaine

Une convention de partenariat est signée avec l'association « Festival Jean de La Fontaine » pour une durée de 3 ans.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Convention de partenariat avec l'association Patrimoine Vivant

Une convention de partenariat est signée avec l'association « Patrimoine Vivant » pour une durée de 3 ans.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Convention de partenariat avec l'association Arts et Histoire

Une convention de partenariat est signée avec l'association « Arts et Histoire » pour une durée de 3 ans.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Pour l'ensemble de ces conventions, le montant de la subvention est recalculé chaque année.



ZOOM

A quoi sert la sirène placée sur l'Hôtel de Ville ?

En cas de catastrophe majeure d'ordre naturel, technologique ou industriel, le maire, en vertu de ses pouvoirs de police, doit transmettre l'alerte à ses administrés par tous moyens possibles. Dans cette optique, la municipalité s'est dotée d'une nouvelle sirène, plus adaptée aux enjeux de prévention et de protection des populations.

En entendant ce signal d'alerte, la population doit immédiatement appliquer les mesures de sécurité :

- Se mettre en sécurité (se protéger dans un bâtiment ou évacuer la zone de danger)
- Se tenir informée
- Eviter de téléphoner (sauf urgence médicale)
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

Ainsi, tous les citoyens contribuent à l'efficacité des actions de secours de la sécurité civile. Vous entendez cette sirène le 1er mercredi du mois à 12h00, test destiné à vérifier son bon état de fonctionnement.

Les lions de l'Hôtel-Dieu s'invitent au cœur de la ville !

Ouvert au public en 2010, le musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu se dévoile davantage aux publics. Installés au centre du giratoire de la place Aristide Briand, les répliques de la grille de la chapelle et son lion flamboyant accueillent désormais les touristes. Pour découvrir la diversité des collections du musée, suivez le guide, ou plutôt les lions installés sur les panneaux publicitaires de la ville !

Avec la valorisation de nos richesses patrimoniales, l'équipe municipale renforce l'attractivité de Château-Thierry. Une ville agréable, c'est aussi et surtout une ville soucieuse de la beauté et de l'esthétique de ses espaces.

Cet aménagement urbain présente le double intérêt d'embellir un lieu de vie et de valoriser notre patrimoine culturel. Sa pleine réussite est due à la synergie de talents et de savoir-faire, ceux des agents de la ville et ceux d'entreprises locales comme JPB Conseils.

Félicitations aux porteurs et réalisateurs de ce beau projet : François Alvoët et les membres d'Arts et Histoire, les agents municipaux, Jean-Pierre Boucher ainsi que les entreprises ayant contribué.

Plus que jamais, Jean de La Fontaine guide notre action : « Toute puissance est faible à moins que d'être unie » - Le Vieillard et ses enfants.

La ville reconnaissante

► Augustin MAURY, dit « Tintin », a refermé sa boîte à couleurs.

Amoureux de sa ville, inconditionnel du célèbre fabuliste, Augustin Maury a peint de nombreux tableaux et défendu le patrimoine culturel castel avec fougue. Faisant partie des artistes castelthéodoriciens cotés, il était toujours prêt à s'investir dans les manifestations de la ville, notamment en créant des affiches pour les fêtes à Jean.

► Albert BRODIER, un marcheur devant L'Eternel

Ancien instituteur aux Vaucrises, il s'était largement impliqué au sein du quartier en donnant de son temps et en partageant son savoir.

Ancien secrétaire-adjoint de l'Association Française des Diabétiques de l'Aisne, Albert Brodier, diabétique lui-même, était présent sur toutes les manifestations et n'aurait manqué sous aucun prétexte les différentes sorties marches. Son engagement au sein de l'association, il le vivait à 100% pour aider les autres, les informer.

► Bernard MILLE, fin d'un joli match

Ancien dirigeant du Club de Football de Château-Thierry, Bernard Mille n'hésitait pas à donner de son temps pour le club et ses adhérents.

► Pascal TETARD,

Agent municipal au service propreté, Pascal Tétard effectuait ses missions avec cœur. Il aimait sa ville, ses rues et se révoltait souvent contre les incivilités multiples de certains administrés.

► Edouard GILLES, au revoir « Doudou »

Braslois d'origine, ingénieur du son, un homme simple s'en est allé. Profondément humaniste, il cultivait sa différence et la discrétion, bien loin du brouhaha des grosses productions.



Quelques vers de François Malherbe pour accepter la fatalité : « La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ; On a beau la prier ; La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles Et nous laisse crier. »

Plongée virtuelle dans l'histoire



Au cœur du château, se trouve un complexe culinaire, dont les vestiges du principal bâtiment ont été restaurés en 2014. Issue du travail du service du Patrimoine, une application pour téléphone et tablette vous permet de le découvrir dans son aspect monumental comme le témoignage des fastes princiers qui se déroulaient sur le château aux XIVe et XVe siècles. Il suffit aux visiteurs pour se plonger dans l'ambiance de ces cuisines médiévales de se rendre sur les stores Apple ou Google et d'y télécharger gratuitement cette application.

Un beau travail de valorisation de notre patrimoine !

Article de l'Union du 14 avril 2015



Pour votre information

Claude Fillion, ancien conseiller municipal, candidat Front de Gauche et EELV aux dernières départementales (avec Marie-Ange Layer, Christian Copin pour remplaçant), a été condamné pour diffamation envers le député-maire.



Du 23 au 26 avril

Palais des Sports
Foire de printemps
Samedi 25 avril, 19h30
Palais des Rencontres
Gala de Danse Studio Valoise
Mardi 28 et mercredi 29 avril
Stade municipal
Ballons en folie
stage d'initiation sportive



AGENDA

Sortez !

Vendredi 8 mai, 11h

Monument aux Morts, Place P. Doumer
70ème commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Dimanche 10 mai, 8h30

Gymnase F. Adriaenssens
Jean de la Fon'Trail

Du 15 mai au 11 juillet

Espace d'activités U1, le Silo
Exposition : La voix

Samedi 16 mai, à partir de 19h

Nuit Européenne des musées

Dimanche 31 mai, 9h45

Cimetière américain de Belleau
Memorial Day

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Château-Thierry
03 23 84 86 86
www.chateau-thierry.fr



@chateau_thierry



facebook.com/pages/Ville-Chateau-Thierry

LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

N'importe quoi !

Que pouvons-nous faire contre l'aveuglement partisan et la mauvaise foi ? Pas grand-chose, surtout quand cet état d'esprit est porté par des hommes et femmes qui depuis 30 ans font de la politique de cette façon, la haine de l'autre et rien pour le territoire. C'est le cas des leaders des deux Fronts ! Leurs échecs sont permanents, les dernières élections départementales le confirment encore. L'un banalise les corbeaux et les lettres anonymes, l'autre répète à tue-tête qu'elle n'y comprend rien ! Effectivement, la ville et ses habitants ne les intéressent pas. Oui, c'est n'importe quoi ! Mais c'est la triste réalité. Heureusement, la majorité rassemblée, fidèle à ses engagements, poursuit le travail pour notre ville.

Ensemble, continuons de faire avancer Château-Thierry !

Groupe Château-Thierry rassemblée

Sérieux et raisonnables

Une certaine « presse » nous critique en disant que nous disons toujours « amen » à tout lors du Conseil Municipal...

Nous attirons votre attention que, malgré le fait que nous soyons dans l'opposition, nous sommes là pour travailler ensemble, pour faire avancer notre ville et non pas tout bloquer.

Exemple : les impôts ne seront pas augmentés grâce à un travail collectif et nous devons féliciter la « majorité ».

Restons sérieux et raisonnables.

Groupe Droite Unie

Que de temps perdu pour des règlements de compte internes à la municipalité et à la CCRCT !

Face à la baisse gigantesque de la dotation de l'Etat, deux solutions :

On ne fait plus rien, ou, on se bat contre cette politique d'austérité imposée par Hollande, Valls et Macron. Nous avons choisi de continuer à combattre cette politique qui mène notre pays droit dans le mur. Une occasion, vous est donnée d'en discuter, le dimanche 17 mai, lors de la Fête des Libertés organisée par l'association « Cultures en Libertés » qui se déroulera aux jardins des « Petits Prés ». Le programme du Conseil National de la Résistance sera le point de départ des débats, après avoir visionné le lundi 11 mai à 20 h au cinéma Théâtre le film « Les jours heureux ». Venez nombreux, en espérant que cette tribune sera publiée avant ces dates de rendez-vous.

Groupe Mieux Vivre à Chateau-Thierry

Le CM s'est ouvert sur la demande du Maire d'agir en justice au nom de la collectivité contre les auteurs d'une lettre anonyme le mettant en cause. Il s'identifie ainsi à la ville de Château. Nous avons voté contre, car il s'agit d'une affaire personnelle, dont les Castels n'ont pas à faire les frais. Sur le même sujet, j'ai demandé à prendre connaissance des 110 mails litigieux qui justifient la faute lourde ou grave de certaines personnes révoquées. C'est ce qui avait été promis publiquement. Refus. Vive la transparence ! Exemple : le CM a voté à l'unanimité (sauf deux voix, les nôtres) le « plan de financement » d'une liste de dépenses non chiffrées, même pas pour le total. Vous en saurez plus en vous reportant à ma page facebook.

Groupe Chateau-Thierry fait front